



CAMPING ★ ★ ★ ★
LE MAS LUNAS

Tarifs 2024

OUVERT DU 11/03/2024 AU 03/11/2024

Les hébergements

GAMME CHALET

LE RANDO



17 m² 4 personnes 2 chambres

Basse saison
189€

Moyenne saison
260€

Haute saison
420€

LE PMR



31 m² 4 personnes 1 chambre 1 WC 1 salle de bain 1 terrasse 1 handicapé

Basse saison
350€

Moyenne saison
430€

Haute saison
700€

GAMME DUO

LE CAHITA



20 m² 2 personnes 1 chambre 1 WC 1 salle de bain 1 terrasse 1 TV 1 chauffage

Basse saison
270€

Moyenne saison
370€

Haute saison
570€

LE TWINY



20 m² 2 personnes 1 chambre 1 WC 1 salle de bain 1 terrasse 1 TV 1 chauffage

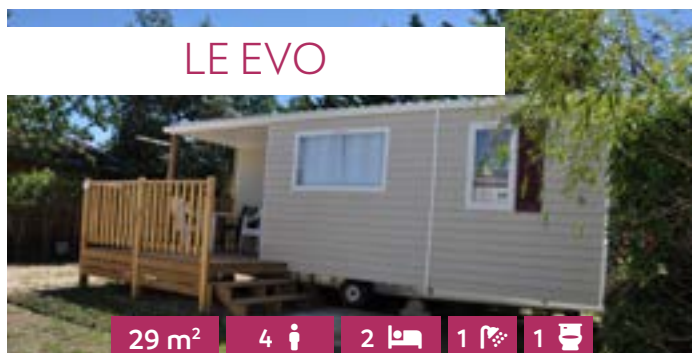
Basse saison
270€

Moyenne saison
370€

Haute saison
570€

GAMME CLASSIQUE

LE EVO



29 m² 4 personnes 2 chambres 1 WC 1 salle de bain 1 terrasse

Basse saison
320€

Moyenne saison
400€

Haute saison
650€

LE NEST



Nouveauté 2024

29 m² 4 personnes 2 chambres 1 WC 1 salle de bain 1 chauffage

Basse saison
350€

Moyenne saison
450€

Haute saison
700€

SUPPLÉMENTS OBLIGATOIRES

Frais de réservation (forfaitaire) : 15€ basse et moyenne saison / 28€ haute saison

Taxe de séjour par jour et par personne de +18 ans (sous réserve de changement de la municipalité) : 0,58 €

Taxe ordures ménagères par jour et par personne (adulte, enfant et bébé) : 0,35 €.

LOCATION MATÉRIEL

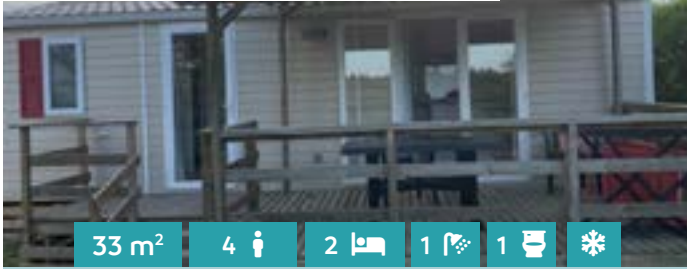
Matériels	Prix / semaine
Chaise haute	15 €
Lit bébé	15 €
Draps pour lit simple	7 €
Draps pour lit double	12 €
Serviettes de bain	10 €

NETTOYAGE DE FIN DE SÉJOUR

Type d'hébergement	Forfait nettoyage
1 chambre	50 €
2 chambres	70 €
3 chambres	100 €

GAMME SPACIEUX

LE TRIGANO



33 m² 4 i 2 l 1 p 1 b *

Basse saison
370€

Moyenne saison
480€

Haute saison
800€

LE O'HARA



32 m² 4 i 2 l 1 p 1 b 1 t *

Basse saison
370€

Moyenne saison
480€

Haute saison
800€

GAMME RÉSIDENTIELLE

LE CONFORT



32 m² 4 i 2 l 1 p 1 b t *

Basse saison
370€

Moyenne saison
480€

Haute saison
750€

LE CONFORT +



32 m² 6 i 3 l 2 p 2 b t *

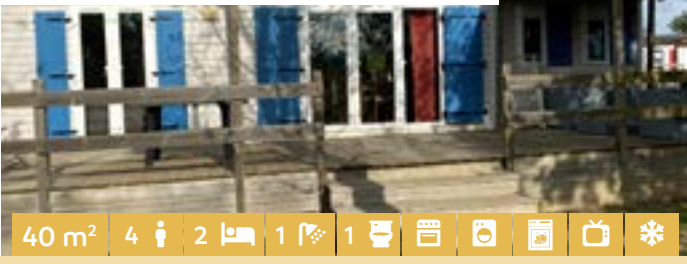
Basse saison
430€

Moyenne saison
580€

Haute saison
980€

GAMME COSY

L'EMERAUDE



40 m² 4 i 2 l 1 p 1 b 1 c 1 d t *

Basse saison
390€

Moyenne saison
520€

Haute saison
850€

Suppléments locations	Basse saison	Moyenne Saison	Haute saison
Animal	2€	2.50 €	3.00 €
Visiteur	3 €	3 €	4 €
Personne sup. par nuit et par personne	10 €	10 €	10 €
Véhicule supp. par nuit	2 €	2.5 €	3 €
Bracelet de reconnaissance	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Basse saison : Du 11/03/24 au 17/05/24 et du 21/09/24 au 03/11/24

Moyenne saison : Du 18/05/24 au 05/07/24 et du 24/08/24 au 20/09/24

Haute saison : Du 06/07/24 au 23/08/24

GAMME FAMILY

LE PREMIUM



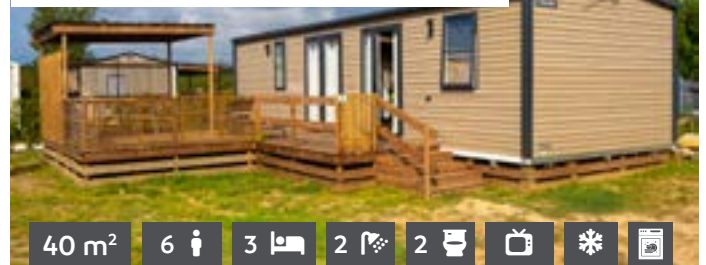
36 m² 6 i 3 l 1 p 1 b 1 c 1 d t *

Basse saison
430€

Moyenne saison
580€

Haute saison
950€

LE LUXE



40 m² 6 i 3 l 2 p 2 b 1 t *

Basse saison
450€

Moyenne saison
600€

Haute saison
1050€

Les emplacements

TARIFS EMBLEMENTS PAR NUIT	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
	Du 11/03/24 au 17/05/24 Du 21/09/24 au 03/11/24	Du 18/05/24 au 05/07/24 Du 24/08/24 au 20/09/24	Du 06/07/24 au 23/08/24
FORFAIT EMBLEMENT 👤 + 🚗 + 🏠 + 🪴	15 €	19 €	22.50 €
FORFAIT EMBLEMENT 👤 + 👤 + 🚗 + 🏠 + 🪴	20 €	24.50 €	29.50 €
Personne supplémentaire (+12 ans)	5 €	6 €	7.50 €
Enfant de 2 à 12 ans	3.50 €	3.50 €	5.50 €
Enfant -2 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Animal	2 €	2.50 €	3 €
Location de réfrigérateur caution de 50€ (PLBS)	5 €	5 €	5 €
Tente supplémentaire	3 €	4 €	4 €
Visiteur Bracelet obligatoire	3 €	3 €	4 €
Véhicule Supplémentaire	2 €	2.50 €	3 €
Bracelet de reconnaissance Obligatoire durant tout le séjour	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Frais de réservation (forfaitaire)	15 €	15 €	28 €
Taxe de séjour par jour et par personne de +18 ans (sous réserve de changement de la municipalité)	0.58 €	0.58€	0.58 €
Taxe ordures ménagères par jour et par personne (adulte, enfant et bébé)	0.35 €	0.35 €	0.35 €



Prestations Complémentaires

Location Barbecue électrique	Prix
1 semaine	15 €

Location Télévision	Prix
1 semaine	30€
2 semaines	50 €
3 semaines	60 €

Connexion WIFI	Prix
1 heure - 1 appareil connecté	2 €
24 heures - 1 appareil connecté	5 €
3 jours ou week-end - 1 appareil connecté	7.50 €
1 semaine - 1 appareil connecté	10€
1 semaine - 3 appareils connectés	15 €
1 mois - 1 appareil connecté	30 €

Promotions

*offres non valable avec les aides VACAF



**ANTICIPEZ VOS PROCHAINES VACANCES
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE DE 10%**

pour toute réservation effectuée avant le 15 février 2024



Formule curiste

*offres non valable en juillet et août

HÉBERGEMENTS

PROFITEZ DE NOTRE FORMULE SPÉCIALE CURISTE :
2 semaines de location = la 3ème offerte en mobil-home

EMPLACEMENTS

Amis campeurs, profitez d'une remise de **15%** pour toute réservation de 21 jours
(nos tarifs comprennent l'électricité).

Le camping Le Mas Llinas vous propose sa navette gratuite
pour vous emmener à la cure du Boulou à partir de 7h00. Hors juillet et août.

Garantie Annulation

EXPOSÉ DES GARANTIES

1) Maladie Grave, accident ou décès :

- Du réservataire ou toute autre personne mentionnée expressément au contrat de réservation.
- De leur conjoint (ou toute autre personne vivant maritalement sous le même toit).
- De leurs ascendants ou descendants en ligne directe.
- De leurs frères et soeurs, beaux-frères ou belles-soeurs.
- De leurs gendres ou belles-filles.
- De leurs neveux ou nièces (en cas de décès uniquement).
- Du remplaçant professionnel de l'assuré (à condition que le remplacement ait été prévu avant la souscription de la garantie).

2) Dommages importants causés aux locaux du réservataire :

- D'un local professionnel, ou privé, d'une résidence principale ou secondaire par suite d'incendie, d'explosion, dégâts des eaux ou vol survenant dans les 48 heures précédant le début du séjour ou pendant le séjour et nécessitant impérativement la remise en état des locaux et la présence sur place du réservataire pendant la période du séjour initialement prévu.

3) Dommage grave affectant le véhicule du réservataire :

- Suite à un accident et survenant sans les 48 heures précédant le départ et empêchant l'assuré de l'utiliser.

4) Modification des dates de congés :

- Imposée au réservataire (ou son conjoint – autre membre de la famille non pris en compte) par l'employeur survenant après la réservation du séjour et affectant la période du séjour.

5) Licenciement :

- Licenciement du réservataire (ou son conjoint – autre membre de la famille non pris en compte) sous réserve que la convocation à l'entretien préalable soit postérieure à la réservation du séjour.

6) Mutation :

- Mutation du réservataire (ou son conjoint – autre membre de la famille non pris en compte) à l'initiative de l'employeur, impliquant un changement de domicile, à la condition expresse que la notification soit postérieure à la réservation du séjour.

7) Barrages et grèves :

- Barrages et grèves dûment justifiés, ne permettant pas au réservataire de se rendre sur les lieux par aucun moyen (route, train ou avion) et lui occasionnant un retard minimum de 48 heures.

8) Catastrophe Naturelles :

- Selon la loi du 13/07/1982 entraînant l'interdiction de séjour sur le site, par les autorités compétentes pendant tout ou partie de la période de location. Chaque événement, pour donner lieu à garantie, doit survenir postérieurement à la souscription de l'assurance.

DÉFINITIONS

1) Assuré :

- Le réservataire ainsi que toute personne mentionnée sur le contrat de réservation initial.

2) Maladie :

- Une altération de santé dûment constatée par une autorité médicale compétente, interdisant au malade, soit de quitter son domicile ou l'établissement hospitaliers où il est en traitement à la date du début de la période de réservation et impliquant la cessation absolue et justifiée de toute activité professionnelle ou autre, soit l'obligation d'interrompre le séjour.

3) Accident :

- Tout événement imprévu occasionnant à l'assuré des dommages corporels ne résultant pas de son fait intentionnel et lui interdisant d'effectuer le séjour réservé ou l'obligeant à l'interrompre.

EXCLUSIONS

NE SONT JAMAIS GARANTIS LES SINISTRES RÉSULTANT :

- Du fait de l'assuré autre que ceux prévus au contrat.
- Des faits connus antérieurement à la réservation (étant précisé que l'aggravation non prévisible d'une maladie préexistante ne constitue pas une situation connue).
- De complications ou accouchement survenant après la fin du 6ème mois de grossesse.
- D'une maladie d'ordre psychique, mentale, ou dépressive non assortie d'une hospitalisation à la date du séjour.
- D'une intervention chirurgicale ou médicale programmée avant la réservation du séjour ou pouvant être effectuée après celle-ci.
- De l'ivresse, usage de drogues, altération de santé résultant de l'absorption de médicament non prescrit.
- Des accidents causés ou provoqués intentionnellement par l'assuré ou le bénéficiaire du contrat.
- Les conséquences d'un suicide consommé ou tenté du réservataire ou accompagnant.
- De la contre-indication de vaccination ou de voyage aérien en raison de problème de santé préexistants.
- De guerre civile ou étrangères, émeutes, attentats, mouvements populaires.
- D'épidémie, d'incidents d'origine nucléaire ou chimique, de catastrophes naturelles.
- De traitement esthétique, une cure, une interruption volontaire de grossesse, une fécondation in vitro et ses conséquences.
- De séparation (pacs ou mariage) du couple.
- Les défaillances de toute nature y compris financières.
- D'annulation d'une personne accompagnant le réservataire.
- Du non-respect des prestations prévues au contrat de réservation initial, quelles qu'en soient les raisons.

NATURE ET MONTANT DES GARANTIES

En cas d'annulation de séjour LE MAS LLINAS vous rembourse les sommes versées et encaissées conformément au contrat de réservation initial. En cas d'interruption de séjour (et non de retard) LE MAS LLINAS vous rembourse au prorata temporis les prestations facturées et non utilisées (sous réserve que le paiement ait été encaissé).

Sont exclus du remboursement :

- Frais de réservation et de dossier.
- Montant de la garantie annulation.

Il sera retenu sur le montant du séjour :

- Une franchise de 5% sur le tarif de base (hors supplément).

PRISE D'EFFET ET DURÉE DES GARANTIES

- La garantie annulation prendra effet à compter du lendemain midi du paiement de la prime et pour la période allant de la réservation au terme du séjour.

DÉCLARATION ET OBLIGATION EN CAS DE SINISTRE

- Prévenir immédiatement Le Camping Le Mas Llinas et donner avis du sinistre par écrit (LETTRE RECOMMANDÉE + AR), dans les 5 jours ouvrés de la date à laquelle vous en avez eu connaissance. (délai réduit à 2 jours en cas de vol) Accompagné des justificatifs (originaux) à l'adresse suivante :

CAMPING LE MAS LLINAS

Service annulation
Chemin du Mas Llinas
66160 LE BOULOU

ou

annulation@mas-llinas.com

- Pour toute annulation anticipée, les justificatifs doivent être envoyés avant la date de début de séjour. Passé ce délai les dossiers ne seront plus traités et aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

MÉDIATEUR

En cas de litige et après avoir saisi le service de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite par LR + AR auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes :

BAYONNE MEDIATION,
32 rue du Hameau - 64200 BIARRITZ.
06 79 59 83 38

En cas de litige les tribunaux de Perpignan sont seul compétents.

VOS COORDONNÉES

Nom : Prénom :

N° allocataire (si aide VACAF): Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

Email : Immatriculation(s) véhicule(s) : Sans véhicule

LES PARTICIPANTS : PERSONNE(S) (y compris les enfants)

Nom	Prénom	Date de naissance

ANIMAL : Nos amis les animaux peuvent être acceptés à condition d'être vaccinés et tatoués, (voir tarifs selon saison).

VOS DATES DE SÉJOUR

Arrivée : _____
15h pour les emplacements / 16h pour les locations

Départ : _____
12h pour les emplacements / 10h pour les locations

Je souhaite souscrire à garantie annulation (facultative mais conseillée). Cette garantie est à souscrire et payable intégralement uniquement au moment de la réservation.

Attention : aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation, même en cas de force majeure, sans souscription à la garantie annulation.

VOTRE HÉBERGEMENT

Type de location	Total du séjour	Montant de l'acompte 30%
<input type="checkbox"/> Chalet Rando - 4 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Chalet PMR - 4 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Cahita - 2 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Twiny - 2 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Evo - 4 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Nest - 4 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Trigano - 4/6 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home O'Hara - 4/6 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Confort - 4 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Confort + - 6 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Emeraude - 4 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Premium - 6 ↑ max.		
<input type="checkbox"/> Mobile-home Luxe - 6 ↑ max.		

VOTRE EMPLACEMENT

Equipement	Nombre de nuitées	Total du séjour	Montant de l'acompte 30%
<input type="checkbox"/> Caravane			
<input type="checkbox"/> Tente			
<input type="checkbox"/> Camping-car			

Le solde de votre séjour devra obligatoirement être réglé 6 semaines avant votre arrivée.

PRESTATIONS DIVERS (uniquement pour les locations)

Presations	Prix forfaitaire	Nombre
<input type="checkbox"/> Location de draps pour lit simple	7€	
<input type="checkbox"/> Location de draps pour lit double	12€	
<input type="checkbox"/> Forfait nettoyage de fin de séjour (1ch. - 2ch. - 3ch.)	50€ - 70€ - 100€	
<input type="checkbox"/> Location TV	<input type="checkbox"/> 1 sem. : 30€ <input type="checkbox"/> 2 sem. : 50€ <input type="checkbox"/> 3 sem. : 60€	

La réservation de la location ne sera valable que lorsqu'elle aura été confirmée par la direction du camping, après versement de l'acompte demandé (30 %) + les frais de réservation + le montant de la garantie annulation si elle est contractée et l'acceptation du règlement intérieur officiel des terrains de camping.

Garantie annulation obligatoire pour dossiers VACAF.

CAUTION : Pour garantir la restitution en bon état de la location, une caution de 300 € vous sera demandée à l'arrivée ainsi qu'une caution de nettoyage de 50€ (location 1 chambre), 70€ (location 2 chambres) et 100€ (location 3 chambres). Elle sera détruite après son départ et après vérification complète de la location. Pour les emplacements un chèque de caution de 15.00€ vous sera demandé à votre arrivée lors de la remise du badge d'entrée au camping. Il vous sera rendu à la fin de votre séjour et à la restitution du badge.

PAIEMENT : le solde du séjour est payable 6 semaines avant l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Je reconnais avoir pris connaissance de vos conditions de réservation ainsi que du règlement officiel des terrains de camping joint, et, déclare les accepter. En outre je m'engage à régler mon séjour pour le nombre réservés et à respecter le règlement intérieur.

Acompte 30% du montant du séjour	Frais de réservation ou Frais de dossier VACAF	Garantie annulation	TOTAL à verser
	+	+	=

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT: Chèques, Espèces, Chèques Vacances, Cartes Bancaires, virement Européen.

Fait à :

Signature du client
précédée de " lu et approuvé "

Le _____

Règlement Intérieur

ARRIVÉE, DÉPART

Emplacements caravane ou tente se libèrent à 12h maximum. Les locations à 10h maximum.

SÉCURITÉ

Les feux ouverts (bois, charbon) sont rigoureusement interdits, par arrêté préfectoral. En cas d'incendie, d'accident matériel ou corporel ou d'un sinistre quelconque, il faut alerter immédiatement la réception. Nous vous demandons de faire assurer vos caravanes ou vos tentes contre tous les risques, la Direction déclinant toute responsabilité en cas de vols, pertes et dégradations par autrui des biens du client.

ENFANTS

Ils sont sous la garde de leurs parents qui en sont pénalement et civilement responsables notamment lorsqu'ils utilisent les jeux mis à leur disposition. Tous les enfants mineurs ne sont pas autorisés à circuler seuls sur le camping ou la propriété au delà de minuit, sans être accompagnés de leurs parents.

VISITEURS

Toute personne étrangère au camping doit obligatoirement se présenter à l'accueil. La voiture des visiteurs restera obligatoirement sur le parking prévu à cet effet. Il sera demandé une redevance de 4 € par personne. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.

BRACELET VISITEUR

Les visiteurs devront obligatoirement remplir une fiche de renseignement et laisser une pièce d'identité qui sera conservée le temps de la visite. Celle-ci sera restituée au moment du départ. Après avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil ou le gestionnaire, les visiteurs peuvent être admis dans

ANIMAUX

Ceux-ci doivent être vaccinés, tatoués et non agressifs, tenus en laisse à l'intérieur du camping. En aucun cas, ils ne devront être laissés seuls dans le camping en l'absence de leurs maîtres. (Carnet de vaccination obligatoire). Afin de respecter le règlement intérieur du camping, une charte pour tous les propriétaires d'animaux sera à compléter lors de la réservation.

PISCINE

Ouverte d'avril à septembre selon les conditions météorologiques, le port du maillot de bain est obligatoire. Par mesure d'hygiène, le port de short de bain et tout autre vêtement est interdit dans le bassin.

ACCESSIBILITÉ PMR

La typologie du terrain n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Toutefois une cabine PMR est à disposition dans le grand bloc sanitaire.

HYGIÈNE - DÉGRADATIONS

Ne pas jeter d'eau polluée et de cailloux aux pieds des plantations. Ne pas créer d'étendoir à linge avec les troncs des arbres. Respecter la propreté des sanitaires et des installations mis à votre disposition par le camping. Ne pas oublier de remettre dans son état initial l'emplacement que vous avez occupé (papiers, mégots, cailloux qui ont été mis sur les bavettes des

le camp sous la responsabilité des campeurs qui le reçoivent. Ceux-ci sont tenus d'une redevance, par visiteur dont le montant et les conditions sont fixées suivant le tarif affiché. Les voitures des visiteurs sont interdites dans le camp et doivent être également signalées.

tentes et auvents). Une caution de 15.00€ vous sera demandée à réception du badge d'entrée au camping, cette caution vous sera rendue lors de votre départ à réception du badge.

CIRCULATION

La vitesse est limitée à 10 km/h. Le stationnement est interdit sur les routes, les véhicules devant être garés sur leur emplacement, même si celui voisin est inoccupé. Le parking est réservé aux visiteurs. La circulation est interdite de 23 h à 7 h du matin.

PAIEMENT

Les frais de séjour devront être acquittés 6 semaines avant la date arrivée et les suppléments le jour où ils interviennent. Tout séjour doit être acquitté intégralement en fonction de la durée prévue. Toute arrivée retardée ou départ avancé (de même que les jours où il s'absentera) sera à la charge du client.

ASSURANCE ANNULATION

Facultative mais conseillée, Campez-couvert est une assurance annulation et interruption de séjour, dédiée aux séjours en hôtellerie de plein air. Dans le cas d'adhésion à cette assurance, nous vous demandons de nous faire parvenir le contrat de location, ainsi que le nombre de personnes annoncé.

Prix visiteurs (bracelet obligatoire) :

- moins de 3 heures (sans accès piscine) : Gratuit.
- Plus de 3 heures : 4 euros par personne.
- Plus de 7 heures : prix d'une personne supplémentaire.

Fonctionnement Réservation

Deux cautions vous seront demandées à votre arrivée :

300 € pour l'état des lieux payable soit :

- Par chèque : Il sera détruit ou renvoyé par courrier (dans ce cas, veuillez nous fournir une enveloppe timbrée à votre adresse).
- Par carte bancaire : Vos numéros seront relevés sans être utilisés sauf en cas de détérioration du matériel, dans ce cas il sera effectué une vente à distance du montant des dégradations.
- En espèces : Uniquement si vous n'avez pas de chèque ou carte bancaire. Il vous sera renvoyé un chèque de remboursement (dans ce cas, veuillez nous fournir une enveloppe timbrée à votre adresse).

Ces cautions seront détruites trois jours après votre départ sous réserve d'inventaire complet ou après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Il vous sera également envoyé un mail vous indiquant le bon déroulement de l'état des lieux de votre location.

Le forfait ménage sera encaissé entièrement ou partiellement selon l'état de propreté de la location. Le barème sera indiqué sur la feuille d'état des lieux qui vous sera remise à votre arrivée.

Vous avez la possibilité de partir sans faire le ménage, dans ce cas nous vous remercions de prévenir la réception afin que votre caution ménage soit encaissée le jour de votre départ.

En raison des nouvelles normes sanitaire mais aussi pour plus de souplesse dans l'organisation, les inventaires se feront en votre absence après votre départ.

Une autre caution pour le nettoyage final, le montant varie selon le type de location :

Location 1 ch. : 50 € - Location 2 ch. : 70 € - Location 3 ch. : 100 €

Elle sera payable uniquement avec une pré-autorisation à l'aide de votre carte bancaire. (PLBS = Paiement location de bien et services) qui est une solution d'acceptation de carte bancaire destinée aux acteurs de l'hôtellerie et de la location. Le montant défini est bloqué sur votre compte sans être débité. Cette opération nécessite que votre compte soit approvisionné de cette somme, dans le cas contraire, l'opération ne pourra avoir lieu. Cette fonctionnalité crée une empreinte carte ainsi qu'un numéro de dossier.

Vous devez libérer votre location avant 10h00. Si vous décidez de partir en dehors des heures d'ouverture de l'accueil, vous avez la possibilité de laisser les clés de la location dans la boîte aux lettres du camping. Toutes ces démarches vous seront expliquées le jour de votre arrivée et un guide d'accueil avec toutes les informations pratiques vous sera remis.

Pour une meilleure organisation nous vous remercions de prendre connaissance de ces formalités car il nous sera impossible de vous remettre les clés de votre hébergement sans que vous ayez au préalable déposé vos cautions le jour de votre arrivée.

Nous tenons à vous rassurer sur le bon fonctionnement de cette méthode qui a fait ces preuves l'été 2020 et qui a permis à tout le monde d'organiser les départs sans stress.

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.